Objet : Compte-Rendu Réunion du Conseil de Quartier des Hauts de Givors

Date : 12 septembre 2024

L'ordre du jour de la réunion était : -Point sur le fonctionnement du Conseil de Quartier ;

-Préparation de la rencontre avec Monsieur le Maire ;

Point sur le fonctionnement du Conseil de Quartier

Il existait autrefois une association sur le quartier des Hauts de Givors, mais les participants restants se lassent de gérer seuls l'organisation des évènements. Le lien est particulièrement difficile à créer avec les nouveaux venus dans le quartier.

La Ville mettait autrefois à disposition du matériel lorsque les habitants voulaient organiser des évènements de quartier. Cela est toujours possible, mais les participants ont le sentiment que c'est plus difficile. Il serait aujourd'hui envisageable qu'une salle soit mise à disposition des habitants, de manière ponctuelle, pour leur permettre de se rencontrer, comme cela est actuellement discuté avec le Conseil de Quartier de Bans. Cette proposition est la bienvenue, d'autant que les habitants du lotissement Badin semblent se sentir plus proche de Bans que du Centre-Ville.

Cette lassitude est également causée par le sentiment de ne pas être pris en compte par la Ville. Les participants ont le sentiment de constater de l'entretien et des interventions sur tous les quartiers, sauf le leur. Ils s'interrogent sur le roulement des quartiers et se lassent de devoir relancer les services publics qui devraient pourtant assurer par eux-mêmes l'entretien courant du territoire. Ce sentiment est pire à l'égard du GrandLyon, les participants rejoignent le souhait exprimé dans d'autres Conseils de Quartier que le maire agisse pour une sortie ou une réflexion dans ce sens du GrandLyon.

Préparation de la rencontre avec Monsieur le Maire

La rencontre aura lieu le 8 octobre à 18h à la Maison du Fleuve Rhône.

Les membres présents approuvent le format retenu d'une rencontre en salle, mais espèrent que le maire fera un tour du quartier auparavant pour être certains qu'il ait connaissance des sujets sur lesquels il sera interpellé.

Sous les mandats précédents, certains adjoints étaient délégués aux quartiers de Givors. Les membres présents rejoignent l'avis émis par les Assises Citoyennes selon lequel il serait opportun de remettre cela en place.